



► **Le quotidien d'information des élus locaux**

Édition du mardi 13 juillet 2021

JEUNESSE

## Emmanuel Macron présentera à la rentrée un « revenu d'engagement pour les jeunes »

**Ce revenu d'engagement, qui succèdera à la Garantie jeunes, « concernera les jeunes sans emploi ou formation et sera fondé sur une logique de devoirs et de droits », s'est contenté de préciser le chef de l'État. Il est aussi l'une des deux composantes du « nouveau pacte entre les générations ».**

Par Ludovic Galtier

Emmanuel Macron a dévoilé hier le nom de la nouvelle mouture de la Garantie jeunes, à laquelle le gouvernement - la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion Elisabeth Borne en tête - s'attèle depuis plusieurs mois. « Pour amplifier cette dynamique [de l'apprentissage], je présenterai à la rentrée le revenu d'engagement pour les jeunes », a-t-il annoncé hier, au cours d'une allocution télévisée solennelle, dont la deuxième partie traitait de la « relance ». Ce revenu d'engagement « concernera les jeunes sans emploi ou formation et sera fondé sur une logique de devoirs et de droits », s'est simplement contenté de préciser le chef de l'État. Il pourrait être mis en œuvre par les Missions locales.

Si les modalités restent évidemment à préciser, le dispositif est en tout cas dans les tuyaux depuis plusieurs mois pour aider les jeunes sans emploi, dont la précarité s'est aggravée avec la crise du covid-19. Il s'agirait, s'avance L'Obs le 5 juillet, d'une allocation de 500 euros accordée aux moins de 25 ans cherchant un emploi ou une formation, assortie d'un accompagnement personnalisé.

Lors de la remise au gouvernement d'un rapport sur la « Garantie jeunes universelle » par le Conseil d'orientation de la jeunesse le 8 janvier dernier, Elisabeth Borne résumait l'idée générale : « La Garantie jeunes universelle est un investissement essentiel pour s'assurer qu'aucun jeune ne renonce à un parcours vers l'emploi à cause de difficultés financières ».

### « S'émanciper par le travail »

Elisabeth Borne combattait, dans le même temps, l'extension du revenu de solidarité active (RSA) aux jeunes de 18 à 25 ans, réclamée par une partie de la gauche. « Ces derniers mois, beaucoup ont demandé l'instauration d'un RSA jeune. La Garantie jeunes universelle, c'est mieux que le RSA jeune : chacun pourra bénéficier d'une aide financière en plus d'un accompagnement vers l'emploi. En ces temps de crise, nous devons plus que jamais œuvrer pour permettre aux jeunes de s'émanciper par le travail ». Selon les chiffres du ministère du Travail, cités par Europe 1 en mai dernier, un jeune sur deux au RSA depuis six mois n'était pas accompagné vers l'emploi en 2019.

Un vocable repris dans la foulée par sa collègue Sarah El Haïry, dont l'intitulé de la fonction (secrétaire d'État à la Jeunesse et à l'Engagement) a probablement inspiré le nom du dispositif. S'il n'a pas répété le terme qu'il a lui-même utilisé pour clore le débat sur une éventuelle augmentation des minimas sociaux en octobre 2020, Emmanuel Macron cherche de cette manière à persuader qu'il ne cédera pas à la logique de « l'assistanat ». « La priorité de la sortie de crise sera donc la même que depuis le début du quinquennat : le travail et le mérite ».

### 200 000 jeunes bénéficient de la Garantie jeunes

Mise en place en 2013 et généralisée en 2016 sous l'ère Hollande, la Garantie jeunes, dont bénéficient actuellement 200 000 jeunes (un million pourrait être concerné par la nouvelle mouture), vise à accompagner de façon intensive, pendant un an, dans les Missions locales, les jeunes de 16 à 25 ans correspondant à ce que l'on appelle aujourd'hui les « Neet », acronyme anglais qui se traduit en français par « ni en emploi, ni en études ni en stage ». Un décret, paru en mai, a permis aux Missions locales de moduler de neuf à douze mois la durée du parcours en Garantie jeunes. La durée était initialement fixée à douze mois. Les Missions locales sont également autorisées désormais à prolonger le parcours (jusqu'à 18 mois) sans être obligées d'obtenir une autorisation de la commission locale, dirigée par le préfet.

Selon le rapport du Conseil d'orientation de la jeunesse, « les missions locales [seront dans ce projet] responsables de l'admission des jeunes, de la mise en œuvre de l'accompagnement, de recueillir les informations relatives aux revenus d'activité du jeune pour le calcul du montant de l'allocation, et de l'évaluation de la progression du jeune. Elles assurent ainsi un lien constant avec le jeune durant sa période en Garantie jeunes par l'intermédiaire des conseillers ».

Ce revenu d'engagement pour les jeunes est l'une des deux composantes d'un « nouveau pacte français entre les générations », a poursuivi Emmanuel Macron. « Quant à nos aînés et nos concitoyens en situation de handicap, trop souvent confrontés à une solitude sans solution, nous leur devons une grande ambition humaniste pour l'autonomie, un accompagnement renforcé pour le maintien à domicile, des maisons de retraites modernisées », a-t-il signifié, avant de conclure sur ce sujet : « Nos réformes ne seront pas davantage financées en laissant filer la dette, a conclu le chef de l'État. La nouvelle génération doit déjà assumer la dette écologique. Je n'ajouterai pas à ce fardeau la dette financière. La seule solution, le seul moyen d'assurer ce nouveau pacte [accompagnement de notre jeunesse, meilleure prise en charge des aînés] est de travailler davantage, d'investir ».

### Réforme de l'assurance chômage le 1er octobre, réforme des retraites dès que possible

Suivant la logique que le « modèle social français repose sur le travail », Emmanuel Macron a assuré, en outre, qu'une réforme des retraites serait engagée « dès que les conditions sanitaires seront réunies ». Fustigeant un « système injuste avec 42 régimes différents », le chef de l'État a répété, comme lorsque la réforme était sur les rails à l'hiver 2019-2020, que « les régimes spéciaux devront être supprimés pour les nouveaux employés dans ces secteurs ». « Oui, parce que nous vivons plus longtemps, il nous faudra travailler plus longtemps et partir à la retraite plus tard. Pas demain, pas brutalement, pas de manière uniforme car nous prendrons en compte la difficulté des métiers. Mais progressivement, sur plusieurs années, et par un système qui fait la différence selon le travail réellement exercé. Et donc, l'âge de départ doit être plus tardif », a-t-il dit, sans officiellement confirmer le décalage de 62 à 64 ans de l'âge légal de départ à la retraite. Emmanuel Macron, qui souhaite aussi garantir une « pension digne » supérieure à 1000 euros « pour une carrière complète », « parle de concertation [à la rentrée], s'étonne le leader de la CGT, Philippe Martinez, mais annonce déjà qu'il faudra travailler plus ».

De façon assez surprenante par ailleurs, le président de la République a annoncé que la réforme de l'assurance chômage, dont les nouvelles règles de calcul du montant de l'allocation chômage ont été suspendues le 22 juin par le Conseil d'État, « sera pleinement mise en œuvre dès le 1er octobre. Autour d'une volonté simple : en France, on doit toujours bien mieux gagner sa vie en travaillant qu'en restant chez soi, ce qui n'est actuellement pas toujours le cas ». « J'ai demandé au gouvernement dès cette rentrée de lancer un plan massif de formation et de requalification des chômeurs de longue durée », a ajouté le chef de l'État.

En 2019, [l'Observatoire des inégalités](#) affirmait surtout qu'un tiers des chômeurs ne touchent rien. « *En ajoutant ceux qui touchent une faible indemnité, 40 % ne reçoivent pas plus de 500 euros par mois et les deux tiers moins que le Smic* ». Dans une tribune, publiée dans [Le Monde](#) le 6 juillet, un collectif de sénateurs et de députés socialistes regrettait, de son côté, qu'Emmanuel Macron « *s'arc-boute sur son texte* » et tirait la sonnette d'alarme contre « *l'injustice de la réforme, qui aggrave les disparités territoriales et frappera plus durement les départements déjà touchés par un environnement économique et social dégradé ou les territoires enclavés dans lesquels le frein à la mobilité est aussi souvent un frein à l'emploi* ».

## « Bâtir la France de 2030 »

Emmanuel Macron a, enfin, compris « *la nécessité de moins dépendre de l'étranger pour certains produits essentiels, certains services, certaines technologies (...) Des productions majeures pour la vie du pays comme celle de paracétamol, par exemple, ont été relocalisées en France* », s'est-il réjoui.

Avant de se projeter : « *Au niveau européen, la Présidence Française de l'Union Européenne qui commencera le 1er janvier 2022 nous permettra de bâtir un agenda commun d'indépendance industrielle et technologique. À la rentrée, après le travail et les consultations en cours, nous déciderons d'un plan d'investissement qui visera un objectif : bâtir la France de 2030 et faire émerger dans notre pays et en Europe les champions de demain qui, dans les domaines du numérique, de l'industrie verte, des biotechnologies, ou encore de l'agriculture, dessineront notre avenir* ».

**Suivez Maire info sur Twitter : [@Maireinfo2](#)**